

Une **victoire encombrante** ?

Les **combats** de **Taguin**

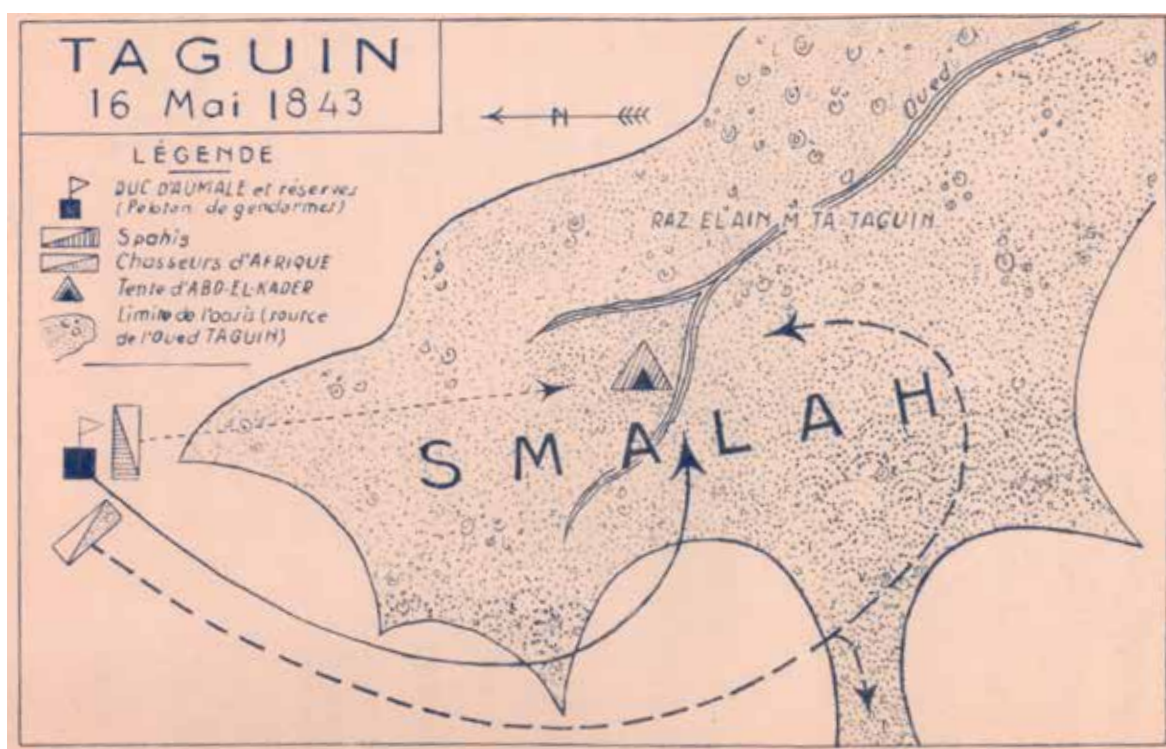
à l'**épreuve** de la **mémoire**

Commandant Benoît Haberbusch

Docteur en histoire, chef du pôle histoire du Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale - CREOGN

La postérité des inscriptions au drapeau connaît des fortunes diverses. Certaines font l'objet d'une véritable vénération qui ne faiblit pas dans le temps, comme Camerone pour la Légion étrangère. D'autres n'inspirent qu'indifférence, quand elles ne sombrent pas complètement dans l'oubli après la dissolution de l'unité concernée. D'autres enfin, après avoir été célébrées, supportent mal l'épreuve du temps. L'inscription « Taguin » appartient à cette catégorie, et, dans

une moindre mesure, celle de « Villodrigo ». En 2012, alors que la gendarmerie nationale aurait pu célébrer le bicentenaire de cette victoire en Espagne des gendarmes à cheval contre les dragons anglais et que la promotion de l'EONGN aurait dû être baptisée de ce nom, il a été jugé préférable de commémorer cet anniversaire à « bas bruit » pour ne pas heurter la sensibilité du ministre de l'Intérieur de l'époque aux origines espagnoles !



Carte des combats à Taguin.

Que faire quand une inscription au drapeau ne répond plus aux valeurs du temps ? Comment assumer un choix marqué par une époque révolue ? Le faible effectif des gendarmes engagés à Taguin et le contexte colonial de cet événement n'apparaissent plus jouer en faveur de cette inscription. Pour l'historien, en revanche, ce sujet d'étude se révèle riche d'enseignements.

La conquête de l'Algérie, l'épineux cadeau de Charles X

De l'expédition punitive à la conquête systématique

Pour comprendre ce que représente le combat de Taguin, il faut le resituer dans le contexte politique et militaire de la conquête de l'Algérie. Celle-ci constitue la seule guerre notable du règne somme toute pacifique de Louis-Philippe. Le roi des Français n'est même pas à l'origine de cette aventure initiée par le dernier monarque Bourbon à la fin de son règne.

Le devenir de cette prise de guerre demeure incertain durant plusieurs années. Le gouvernement français ne reconnaît qu'en 1834 par ordonnance royale, en des termes vagues, ces « possessions françaises d'Afrique ». La dénomination d'Algérie n'est employée qu'à partir de 1839. Au départ, on se contente d'occuper les villes côtières d'Alger, d'Oran et de Bône.

Toutefois, avec la prise de Constantine en octobre 1837, puis le retour du général Bugeaud en 1841, s'amorce une phase de conquête plus systématique durant la décennie suivante. Profitant d'un contexte international favorable, la Monarchie de Juillet consent un effort militaire considérable. Durant cette période de paix en Europe, « l'Afrique est l'affaire de nos temps de loisirs », selon la formule du chef du gouvernement François Guizot. L'Algérie devient un fief militaire dépendant du ministre de la Guerre. Le gouverneur général qui le dirige de 1830 à 1881 est choisi exclusivement parmi des hauts dignitaires de l'armée, comme le général Bugeaud de 1841 à 1847.

Les Français savent tirer profit de la résistance désunie de la population algérienne composée d'une mosaïque de tribus d'origines berbère, kabyle ou arabe. « Profondément fragmentée, explique Ahmed Bouyerdene, l'appartenance tribale prime sur l'idée d'une communauté sociale élargie en dépit du principe religieux de l'oumma

(communauté des fidèles). Un idéal d'unité battu en brèche par les rivalités anciennes, les conflits d'intérêts et le clientélisme, ce qui explique les tensions récurrentes et les guerres intestines qui vont monopoliser durablement le jeune chef tenu dans le même temps d'organiser la résistance à l'ennemi extérieur⁽¹⁾ ».

Quant à la gendarmerie, elle est présente dès le début de la conquête avec la prévôté qui accompagne le corps expéditionnaire du maréchal de Bourmont⁽²⁾. Mais l'impuissance initiale de l'Arme face aux débordements populaires qui suivent la prise d'Alger de juin 1830 et sa mauvaise exploitation des éléments locaux conduisent à son isolement progressif face à l'armée. Le développement des bureaux arabes à partir de 1841 témoigne de cette mainmise de l'armée.

Le manque d'habitude des troupes de ligne pour assurer la police et le développement de la colonisation militent tout de même pour l'installation d'un réseau de brigades assez disparate au départ⁽³⁾. L'instauration d'une « gendarmerie d'Afrique »⁽⁴⁾ en 1834 témoigne d'une volonté d'implantation dans la durée, les effectifs réels demeurant néanmoins inférieurs aux dispositions réglementaires. Ainsi, le complet de 708 gendarmes déterminé en 1838, n'est toujours pas atteint en 1846 avec un effectif de 677 hommes. Cantonnés dans les brigades, les gendarmes d'Algérie des années 1840 participent aussi ponctuellement aux campagnes militaires en étant détachés dans les colonnes mobiles, comme celle qui participe à la prise de la smala d'Abd el-Kader.

Il faut détruire la smala d'Abd el-Kader !

La « pacification » de l'Algérie dans les années 1840

La lutte contre l'émir Abd el-Kader, commencée dès 1832 et entrecoupée de trêves en 1834 et 1837, devient sans merci après 1839. Ce chef religieux

⁽¹⁾ Ahmed Bouyerdene, *La guerre et la paix, Abd el-Kader et la France*, Paris, Vendémiaire, 2017, p. 19.

⁽²⁾ La force publique attachée à ce corps se compose de 127 sous-officiers, brigadiers et gendarmes ainsi que de trente-cinq chevaux sous les ordres du lieutenant-colonel Maubert de Neuilly, chef de la 12^e légion de gendarmerie nommé grand-prévôt par ordonnance royale du 21 mars 1830. Lire Damien Lorcy, *Sous le régime du sabre. La gendarmerie en Algérie, 1830-1870*, Rennes, PUR, 2011.

⁽³⁾ À cette époque, les Européens représentent 2 à 3 % de la population. Il faut attendre 1845 pour que les civils européens dépassent les militaires.

⁽⁴⁾ Ordonnance royale du 22 novembre 1833.



Site de
la bataille
de Taguin
de nos jours.

essaie d'édifier à partir de l'ouest algérien un État musulman sur les ruines du pouvoir turc.

Forte de son expérience en Vendée et en Espagne, l'armée française s'est vite adaptée à cette guérilla algérienne qui repose sur la mobilité, les embuscades et la razzia. Les gendarmes ont également troqué leur encombrant chapeau contre un shako avant d'adopter un dérivé de la « casquette Bugeaud » qui va donner naissance à leur emblématique képi.

Dans cette guerre de « pacification », la population civile devient un enjeu crucial. Tout est bon pour affaiblir l'adversaire. La correspondance du général Bugeaud révèle cette volonté de poursuite à outrance : « Dévastations, poursuite acharnée jusqu'à ce que l'on me livre les arsenaux, les chevaux et même quelques otages de marque⁽⁵⁾ ». Dans un courrier, le commandant Montagnac a également livré une description saisissante de la razzia pratiquée par les soldats français : « On arrive sur les tentes, dont les habitants, réveillés par l'approche des soldats, sortent pêle-mêle avec leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfants ; tout ce monde se sauve dans tous les sens ; les coups de fusil partent de tous les côtés sur les misérables surpris sans défense ; hommes, femmes, enfants poursuivis sont bientôt enveloppés et réunis par quelques soldats qui les conduisent. Les bœufs, les moutons, les chèvres, les chevaux, tous les bestiaux enfin, qui fuient, sont vite ramassés [...]. Le feu est ensuite mis partout à ce que l'on ne peut emporter, et bêtes et gens sont conduits en convoi ; tout cela crie, tout cela bêle, tout cela braie ; c'est un tapage assourdissant⁽⁶⁾ ».

Au sein des colonnes mobiles, les gendarmes participent activement au combat. Ainsi, le 5 mai 1841, à Chélif, l'escadron de gendarmerie placé sous les ordres du général Bugeaud se distingue en

chargeant les 200 cavaliers rouges de l'émir Abd el-Kader. Cette action d'éclat suscite le commentaire élogieux suivant de la part du gouverneur général au président du Conseil et ministre de la Guerre Soult : « La gendarmerie française s'est montrée une véritable troupe d'élite ». Comme l'explique quelques mois plus tard le chef de légion, le colonel Vial, « en Afrique, la gendarmerie fait partie de toutes les expéditions, de tous les ravitaillements et [elle] y agit à chaque fois comme troupe combattante et comme force publique ». La prise de la smala d'Abd el-Kader fournit une nouvelle occasion pour les gendarmes de s'illustrer.

Faire participer la gendarmerie à la « plus belle opération de la campagne »

Au printemps 1843, la smala d'Abd el-Kader est localisée aux environs de Boghar (commune actuelle de la wilaya de Médéa). Le général Bugeaud ordonne aux deux colonnes mobiles du duc d'Aumale et du général Lamoricière de se lancer à sa poursuite. Le gouverneur de l'Algérie a lui-même sollicité le colonel Vial, chef de la légion de la gendarmerie d'Afrique, afin de former un détachement de gendarmes à cheval pour qu'elle ait « sa portion de gloire et sa récompense ».

Un peloton de trente gendarmes commandé par le lieutenant Grosjean se place sous les ordres du duc d'Aumale, cinquième et avant-dernier fils de Louis-Philippe. Le profil de ces hommes reste difficile à tracer, par manque d'archives. La base Léonor, qui répertorie les dossiers des membres de l'ordre national de la Légion d'honneur, permet tout de même de reconstituer le parcours de l'un d'eux. Né le 1^{er} avril 1797 dans le Bas-Rhin, François-Antoine Schamber est enrôlé chez les hussards en mai 1816 avec lesquels il participe à la campagne d'Espagne en 1823. Nommé gendarme à cheval dans la compagnie du Vaucluse en novembre 1824, il est détaché au « 2^e régiment provisoire » de septembre 1831 à

⁽⁵⁾ Correspondance du général Bugeaud, Archives nationales, 225 AP 163 et SHD, 1H88 dossier 1 (janvier-février 1843).

⁽⁶⁾ Paul Azan (général), *L'armée d'Afrique de 1830 à 1852*, Paris, Plon, 1936, p. 335.

C'est quoi cette smala ?

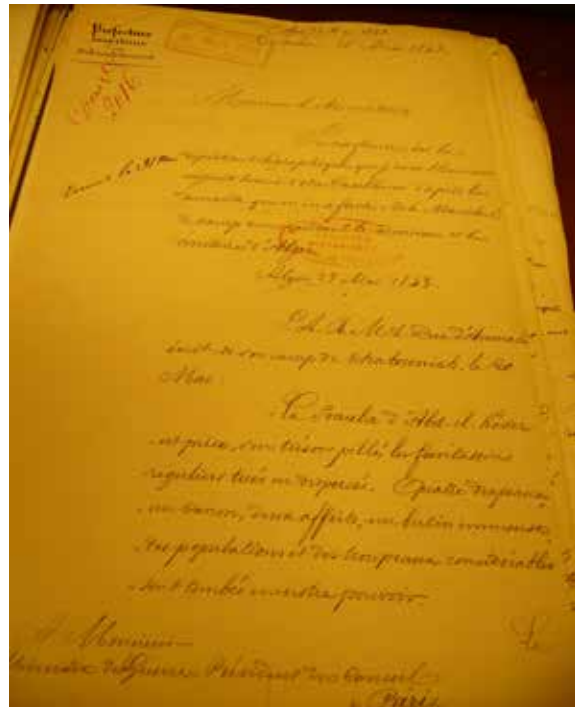
Smala ou Smalah, provient du terme arabe zmâla qui désigne une réunion de tentes abritant des familles et les équipages d'un chef de clan arabe qui l'accompagnent lors de ses déplacements. L'émir Abd el-Kader dirigeait, pour sa part, une véritable capitale nomade d'une vingtaine de milliers de personnes. Il en a fait lui-même la description suivante : « Partout où elle campait, les puits et les sources s'épuisaient. J'avais établi une force de police dans le seul but d'empêcher les eaux d'être envasées ou gaspillées par les troupeaux. En dépit de toutes mes précautions, beaucoup périrent de soif. Ma smala comprenait des armuriers, des selliers, des tailleurs – en fait tous les métiers nécessaires à son organisation. Il s'y tenait un immense marché fréquenté par les Arabes du Tell. Quant à notre grain, blé ou orge, il nous était apporté, à moins que nous le fissions venir des tribus du nord [...]. Le tracé du campement était parfaitement réglé. Quand j'avais planté ma tente, chacun savait la place qu'il devait occuper. Autour de moi, j'avais trois ou quatre cents soldats de mon infanterie régulière, et la cavalerie irrégulière des Hachems des Eghris, qui m'étaient particulièrement dévoués. Ce n'était pas une petite affaire d'arriver jusqu'à moi¹ ».

¹ Lire « Voyage au camp d'Abd el-Kader », *Revue des deux mondes*, 1838, p. 437-471.

décembre 1833. Revenu dans le Vaucluse, il est promu brigadier en juillet 1836, avant de passer à la compagnie de Haute-Loire en septembre 1838. Un an plus tard, il est envoyé à la 1^{re} compagnie de la légion de la gendarmerie d'Afrique. Il y est promu maréchal des logis en février 1840⁽⁷⁾.

Le duc d'Aumale quitte Boghar dans les premiers jours du mois de mai 1843. « Le 10 mai, écrit-il, je quittai ce poste, avec 1 300 baïonnettes des 33^e et 64^e de ligne et des zouaves ; 600 chevaux, tant spahis que chasseurs et gendarmes, une section de montagne et un approvisionnement de 20 jours en vivre et en orge, porté par un convoi de 800 chameaux et mulets ». La progression de la troupe est éprouvante dans un environnement accablé de chaleur où les points d'eau sont rares.

Le 16 mai au matin, alors qu'il est en reconnaissance avec sa cavalerie, le duc d'Aumale est avisé que la smala d'Abd el-Kader a été localisée près de Taguin. Après un bref conciliabule avec le colonel Youssouf (ou Yusuf), commandant les spahis, et le lieutenant-colonel Morris, à la tête des chasseurs d'Afrique, le jeune aristocrate décide de lancer la charge. « Le duc d'Aumale avait commis une faute en divisant sa colonne en trois tronçons, a analysé le général Azan ; mais s'il était resté lié à son convoi, puis à ses zouaves, il n'eût peut-être pas atteint la smala. Il avait d'ailleurs réparé cette faute en prenant sans hésiter la décision d'attaquer ». Le colonel Charras a eu cette formule plus imagée : « Il fallait avoir vingt et un ans, ne pas savoir ce qu'est le danger, ou bien avoir le diable au corps ». « Le spectacle était invraisemblable,



Confirmation de la prise de la smala d'Abd el-Kader par le duc d'Aumale.

a raconté plus tard le général du Barail, alors simple sous-lieutenant. Imaginez, au milieu d'une plaine légèrement creusée où coulent les eaux de la source de Taguine, arrosant un fin gazon, un campement s'étendant à perte de vue et renfermant tout une population occupée à dresser les tentes, au milieu d'allées et venues d'innombrables troupeaux, de bêtes de toute espèce : hommes, femmes, enfants, chevaux, mulets et moutons, de quoi remplir plusieurs escadres d'arches de Noé. C'était grandiose et terrifiant⁽⁸⁾ ».

⁽⁷⁾ François, Antoine Schamber, base Léonor, cote LH/2475/61, notice L2475061.

⁽⁸⁾ Du Barail (général), *Mes souvenirs, tome 1, 1820-1851*, Paris, Plon, 1896.

La prise de la Smala décrite par le duc d'Aumale (extrait)

« La cavalerie se déploie et se lance à la charge avec cette impétuosité qui est le trait de notre caractère national, et qui ne permit pas un instant de douter du succès. À gauche, les spahis, entraînés par leurs braves officiers, attaquent le douair d'Abd el-Kader, et culbutent l'infanterie régulière, qui se défend avec le courage du désespoir. Sur la droite, les chasseurs traversent toutes les tentes sous une vive fusillade, renversent tout ce qu'ils rencontrent, et vont arrêter la tête des fuyards, que de braves et nombreux cavaliers tentent vainement de dégager. Il faudrait vous raconter mille traits de courage, mille épisodes brillants de ce combat individuel qui dura plus d'une heure. Officiers et soldats rivalisèrent et se multiplièrent pour dissiper un ennemi si supérieur. Nous n'étions que 500 hommes et il y avait 5 000 fusils dans la smala. On ne tua que des combattants et il resta 300 cadavres sur le terrain. Quand les populations prisonnières virent nos escadrons qui avaient poursuivi au loin les cavaliers ennemis, elles demandaient à voir leurs vainqueurs, et ne pouvaient croire que cette poignée d'hommes eût dispersé cette force immense, dont le prestige moral et réel était si grand parmi les tributs. Nous avons eu 9 hommes tués et 12 blessés¹ ».

¹ Extrait du rapport du 20 mai 1843 du duc d'Aumale cité dans *Notice sur l'expédition qui s'est terminée par la prise de la smalah d'Abd-el-Kader, le 16 mai 1843*, 1845, p. 18-19.

Ce coup d'audace, favorisé par la bonne fortune du duc d'Aumale, s'avère payant pour la petite troupe française. L'absence des forces vives de l'émir évite de transformer cette charge épique en un « Little Big Horn » algérien. « À vrai dire, il n'y a pas eu de résistance collective organisée », reconnaît lui-même le général du Barail. Pour sa part, depuis son bivouac de l'Oued Bou Bara, le général Bugeaud donne raison le 23 mai 1843 à son impétueux et royal subordonné : « Vous devez la victoire à votre résolution, à la détermination de vos sous-ordres, à l'impétuosité de l'attaque. Oui, vous avez bien fait de ne pas attendre l'infanterie ; il fallait brusquer l'affaire comme vous l'avez fait. Cette occasion presque inespérée, il fallait la saisir aux cheveux⁽⁹⁾ ».

Le témoignage de l'un des prisonniers confirme le choc psychologique subi : « Quand nous pûmes reconnaître la faiblesse numérique du vainqueur, le rouge de la honte couvrit nos visages ; car si chaque homme avait voulu combattre, ne fût-ce qu'avec un bâton, les vainqueurs eussent été les vaincus, mais les décrets de Dieu ont dû s'accomplir⁽¹⁰⁾ ». De son côté, dans son autobiographie écrite en 1849 en prison en France, l'émir Abdel el-Kader minimise ce succès : « Sans que personne ne se rendit compte, le fils du Roi et ses soldats attaquèrent, avec les nomades de



ces régions, notre quartier où il n'y avait que des civils⁽¹¹⁾ ».

Quoi qu'il en soit, le duc d'Aumale n'oublie pas de saluer la conduite des gendarmes qui ont chargé à ses côtés. Dans son rapport du 20 mai 1843, il cite la belle conduite du lieutenant Isidore « Gros-Jean (sic) », du maréchal des logis François « Chamber (sic) », du brigadier Charles Hurel et du gendarme Jean-Baptiste Formeau, blessé lors de l'engagement⁽¹²⁾.

L'absence de retour offensif de l'émir Abd el-Kader évite aux Français d'aggraver leur situation précaire. L'infanterie arrive à quatre heures du soir. Le 17 mai, les Français restent sur le champ de bataille, rassemblent les troupeaux

⁽⁹⁾ H. d'Ideville (comte), *Le maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime et des documents inédits, 1784-1849*, Paris, Librairie de Firmin-Didot et C^{ie}, 1885, p. 295.

⁽¹⁰⁾ *Notice sur l'expédition qui s'est terminée par la prise de la smalah d'Abd el-Kader, le 16 mai 1843*, s. l., 1845, p. 16.

⁽¹¹⁾ *Autobiographie de l'émir Abdelkader, écrite en prison (France) en 1849 et publiée pour la première fois*, Paris, Dialogues éditions, 1995, traduit par Hacène Benmansour, p. 97.

⁽¹²⁾ Extrait du rapport du 20 mai 1843 du duc d'Aumale cité dans *Notice sur l'expédition...*, op. cit., p. 18-19.

Signature
du général
Bugeaud.



et brûlent les tentes. Le lendemain, la colonne se met en marche. Elle s'étend sur « six lieux », soit près de vingt-neuf kilomètres. La progression est lente et pénible. Le 20 mai, les spahis doivent intervenir pour contrer la menace de dissidents. Pour l'exemple, trente-deux têtes sont coupées et disposées en pyramide pour effrayer les indécis. « Il est remarquable que pendant cette pénible marche de sept jours, notre petite colonne, encombrée de butin et de prisonniers, n'eût pas à brûler une seule amorce »⁽¹³⁾, reconnaît l'un des protagonistes de l'époque. La colonne arrive le 25 mai 1843 à Médéa. Les prisonniers originaires de la province d'Oran sont renvoyés. Les captifs de marque sont gardés comme otages et envoyés en France. Outre le nombre de prisonniers — le duc d'Aumale avance le chiffre de 3 500 personnes — le butin est considérable : de l'argent, du bétail, des vêtements, des barils de poudre, des esclaves. Le château de Chantilly conserve encore quelques objets de cette journée mémorable⁽¹⁴⁾.

Une postérité diluée dans les limbes de la mémoire

Une gloire politique éphémère

À défaut d'un succès militaire décisif, la victoire de Taguin est rapidement exploitée sur le plan

⁽¹³⁾ *Notice sur l'expédition...*, op. cit., p. 17.

⁽¹⁴⁾ Raymond Cazelles, *Le duc d'Aumale, prince, chef de guerre, mécène*, Paris, Taillandier, 2013.

politique par la Monarchie de Juillet. La dépêche télégraphique de la prise de la smala envoyée au préfet maritime de Toulon est vite acheminée vers Paris où une campagne de communication est aussitôt orchestrée. Dès le 31 mai 1843, *Le Moniteur universel* publie dans le détail la copie du rapport du 20 mai du duc d'Aumale ainsi que la liste des familles algériennes capturées⁽¹⁵⁾. Des images d'Épinal sont imprimées pour toucher les classes plus populaires. De retour en France, le duc d'Aumale paie de sa personne pour assurer sa propre promotion. Sa jeunesse et sa vivacité d'esprit concourent à accroître son capital de sympathie.

Le roi Louis-Philippe espère inscrire ce coup d'éclat dans la durée en commandant un tableau destiné à la galerie des batailles du château de Versailles, transformé en musée « dédié à toutes les gloires de la France »⁽¹⁶⁾. Il s'agit alors pour le roi des Français de faire entrer sa lignée dans le « grand roman national », pour reprendre une formule plus récente, et de renforcer sa légitimité politique en remontant jusqu'aux croisades pour aboutir aux conquêtes algériennes auxquelles ont participé ses fils, le duc d'Orléans à Constantine et dans le défilé des Portes de fer, puis le duc d'Aumale à Taguin.

La Prise de la Smala d'Abd el-Kader, présentée par Horace Vernet au Salon artistique de 1845, est conçue comme l'une des pièces maîtresses, avec ses 26 mètres de long sur 4,9 mètres de haut. Dans le centre du tableau, à gauche du duc d'Aumale, on distingue nettement le peloton de gendarmes reproduit en entier. Au moins deux de ces militaires, le lieutenant Grosjean et le maréchal des logis Schamber, ont été peints sous leurs véritables traits par le peintre qui les a rencontrés en personne à Alger. La représentation des gendarmes sur ce tableau constitue un grand motif de fierté pour la gendarmerie de l'époque, d'autant que le lieutenant Grosjean est nommé chevalier de la Légion d'honneur par l'ordonnance du 6 août 1844. Le colonel Vial se montre personnellement satisfait de cette nomination⁽¹⁷⁾. L'année suivante, le maréchal

Monument commémoratif des officiers français ayant participé à la prise de Taguin.

⁽¹⁵⁾ *Le Moniteur universel*, n° 151, partie non officielle, 31 mai 1843. Lire aussi, Xavier Yacono, « Les prisonniers de la smala d'Abd el-Kader », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 15-16, 1973, p. 415-434.

⁽¹⁶⁾ Aurélie Cottais, « Les salles d'Afrique : construction et décor sous la monarchie de Juillet (1830-1848) », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, openedition.org, mis en ligne le 16 septembre 2010.

⁽¹⁷⁾ Damien Lorcy, op. cit., p. 126.

Taguin, un combat décisif ?

La valeur d'une inscription sur un drapeau se mesure à la fois à l'engagement de l'unité concernée et à l'importance du combat cité. Du point de vue de l'histoire de la gendarmerie en Algérie, l'affaire de Taguin apparaît plutôt anecdotique comparée aux effectifs impliqués.

Quant à la portée militaire de cet événement, si la perte de la smala est indéniablement un coup sévère porté à l'encontre d'Abd el-Kader, ce revers n'entame en rien sa combativité. C'est dans le bois de Serisso que l'émir apprend la nouvelle. Il se retire dans sa tente pour méditer et prier. Après quelques heures, il sort et déclare : « Que dieu soit loué, tous ces objets auxquels j'attachais tant de prix, qui étaient si chers à mon cœur, et me donnaient tant de souci, ne faisaient que gêner mes mouvements, et me détournaient de la bonne voie. Dans l'avenir, j'aurai toute liberté pour combattre les infidèles ». À cette époque, il a encore 1 500 cavaliers sous ses ordres.

Sa résistance armée se poursuit encore quelques années, malgré les défaites comme à Isly en août 1844. Cette opiniâtreté inspire ce commentaire désabusé de son principal adversaire : « Mes lieutenants et moi avons fait tout ce qui était humainement possible en marches et contre marches. Les Arabes ont éprouvé des pertes énormes. Nous n'avons pas pu atteindre une seule fois Abd el-Kader¹ ».

Abd el-Kader ne rend les armes qu'en décembre 1847. Contrairement à la promesse du général Lamoricière, il est détenu en France avec ses proches, d'abord au fort Lamalgue à Toulon, puis à Pau avant d'être transféré en novembre 1848 au château d'Amboise. Finalement libéré en 1852, il s'installe à Bursa, puis à Damas où il meurt en 1883.

¹ Lettre du 13 décembre 1845 du maréchal Bugeaud au ministre de la Guerre, SHD, GR, 1 H 109.

des logis François Schamber, commandant de la brigade à cheval de Kouba, reçoit à son tour la Croix de la Légion d'honneur.

Pendant plusieurs années, la gendarmerie se réfère avec orgueil à l'action d'éclat de ses gendarmes à Taguin. L'inscription de ce combat au drapeau attribué en 1913 à la gendarmerie apparaît comme le summum de cette reconnaissance.

La revanche des vaincus dans la bataille de la mémoire

Contrairement à ce qu'avait souhaité Louis-Philippe, la geste historique de sa lignée mise en scène à Versailles ne survit pas à la chute de la Monarchie de Juillet dès 1848. Le souvenir de son règne et de ses fils s'estompe progressivement dans la mémoire collective. Élément révélateur, les tableaux de la salle d'Afrique, restaurés en 1993, ont aussitôt été recouverts de cimaises pour faire place aux expositions temporaires. Il a fallu attendre le mois d'octobre 2018 pour que le château de Versailles consacre pour la première fois une exposition à Louis-Philippe.

Quant à la gendarmerie, les principaux protagonistes du combat de Taguin sont progressivement

tombés dans l'oubli. Le nom du lieutenant Grosjean lui-même disparaît rapidement des annuaires de la gendarmerie. Le souvenir des combats de Taguin n'a guère plus suscité de commémorations remarquables. En 1930, lors de la commémoration du centenaire de la conquête de l'Algérie, l'événement est évoqué en quelques mots par le gouverneur général. En 1943, le contexte général n'est pas propice à des commémorations. En 1948, l'installation de l'escadron 9/3 à Moulins fournit au moins l'occasion de baptiser le quartier du nom de « Taguin ». De nos jours, ce dernier, situé au 118 rue de Paris, accueille le groupement de gendarmerie départementale de l'Allier. De même, à l'école de gendarmerie de Montluçon, où chaque bâtiment a été baptisé d'un nom de bataille inscrit au drapeau de la gendarmerie, on retrouve le nom de « Taguin » sur l'un d'eux.

En 1958, l'article consacré par le général Coulin aux combats de Taguin dans la revue de la gendarmerie de l'époque est le dernier hommage tangible de l'institution⁽¹⁸⁾. En réalité, après l'indépendance algérienne de 1962, on assiste à

⁽¹⁸⁾ Coulin (général), « Taguin : 16 mai 1843-23 juin 1958 », *Revue d'études et d'informations*, n° 38, 4^e trimestre 1958, p. 76-79.

un renversement mémoriel. Si le duc d'Aumale bénéficie d'un jugement plutôt clément de l'histoire, il n'en va pas de même du maréchal Bugeaud. En août 2017, une page Facebook au nom évocateur « #DéboulonnonsBugeaud » a souhaité, par le débat, « en finir avec ce symbole de la barbarie coloniale et militariste », sans proposer d'actions semblables à celles observées en Caroline du Nord (où des manifestants ont abattu la statue d'un général confédéré)⁽¹⁹⁾. Plusieurs statues ont été érigées à la gloire du maréchal Bugeaud, dont l'une à Alger, inaugurée en 1852, et l'autre à Périgueux, en 1853. Celle d'Alger a été rapatriée après l'indépendance. Par une ironie de l'histoire, elle a été remplacée par une statue équestre triomphante d'Abd el-Kader sur la place qui porte désormais son nom.

Déjà honoré par ses anciens adversaires, comme le général Lamoricière, l'émir a vu son image évoluer au fil du temps. « On n'a pas fini d'écrire sur Abd el-Kader, a résumé Ahmed Bouyerdene. L'historiographie en fit d'abord, bien à tort, le symbole de la soumission de l'Algérie à la France. Aujourd'hui, on voit plutôt en lui, et sans doute plus à juste titre, un précurseur de la conciliation entre l'islam et la France, dans le respect et l'estime mutuels⁽²⁰⁾ ».

Il représente surtout la figure de la résistance algérienne à l'opresseur colonialiste.

En 2006, l'inauguration par le maire de la « Place de l'émir Abdelakder, héros national algérien », consacre ce renversement des mémoires. Quelques mois plus tard, l'historien Alain Ruscio milite pour installer une statue de l'émir à Paris en rappelant que cette idée a été soutenue en métropole dès 1909 par la *Revue Indigène*⁽²¹⁾. L'enjeu de ces statues, « révélateur de plusieurs mémoires », selon Jacqueline Lalouette, symbolise le débat sur la place de ces œuvres dans la mémoire collective⁽²²⁾.

Pour finir sur ce registre, il est intéressant de rappeler la façon dont le gouvernement algérien s'est approprié le lieu de mémoire de Taguin. Sur le site même des combats, l'obélisque



Monuments commémoratifs de la bataille de Taguin.

commémoratif élevé par les autorités coloniales en 1898 a été conservé, tandis qu'à côté, une main monumentale tenant un sabre levé a été ajoutée en souvenir de la résistance de l'émir. Ce rapport à la mémoire s'avère particulièrement inspirant pour l'avenir.

Ainsi, Taguin fait partie de ces batailles qui ne sont plus dans « l'air du temps », comme peut l'être un vieux membre de famille jugé peu fréquentable. Dans les années à venir, la gendarmerie nationale connaîtra certainement des difficultés pour communiquer sur cet événement historique. Il ne fait guère de doute que le débat s'étendra à terme à toutes les inscriptions au drapeau d'origines coloniales. Aussi, à l'instar de Pierre Magnan qui s'interroge dans un article s'il ne faudrait pas déboulonner « toutes les statues coloniales »⁽²³⁾, semble-t-il préférable de suivre les recommandations de Jacqueline Lalouette de fournir les explications complètes qui permettent de mieux comprendre ces événements du passé. Par conséquent, les combats de Taguin ne peuvent plus désormais s'exonérer des analyses de l'historien qui permettent de fournir les clés de compréhension de certains éléments du passé de la gendarmerie nationale.

⁽¹⁹⁾ Thomas Mankowski, « La question qui fâche en Dordogne : faut-il déboulonner Bugeaud, "symbole de la barbarie coloniale" ? », sudouest.fr, mis en ligne le 30 août 2017.

⁽²⁰⁾ Ahmed Bouyerdene, *op. cit.*, p. 7.

⁽²¹⁾ Alain Ruscio, « Pour une statue à la gloire de l'émir Abd el-Kader à Paris », OrientXXI.info, mis en ligne le 6 septembre 2017.

⁽²²⁾ Jacqueline Lalouette, *Un peuple de statues*, Paris, Mare et martin Arts, 2018.

⁽²³⁾ Pierre Magnan, « Faut-il déboulonner les statues qui glorifient la France coloniale? », francetvinfo.fr, publié le 17 mars 2019.